



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E12439

VALABLE JUSQU'AU 27/03/2026

ÉDITÉ LE

05/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/06/2023
30 489

Raison sociale : CHARPENTE LORET

ZA DES CINQ CHEMINS
61220 BRIOUZE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 1998B70001

Siret : 414 968 008 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3123120

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 323811D1247001/001548526/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 323811D1247001/001548526/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 33 62 28 65

Fax : 02 33 65 44 45

Portable : 06 24 92 83 70

Site Internet : <http://www.charpente-loret.com>

E-mail : contact@charpente-loret.com

Responsabilité légale :

LOTILOU (949 439 939) / LORET BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/02/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/02/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	15/02/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	14/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.